



Section du Puy de Dôme

Le Prix départemental d'Expression Ecrite de l'AMOPA du Puy de Dôme

pour les écoliers de l'école primaire de La Forie

et le Prix départemental de la jeune poésie pour les élèves du Collège Alexandre Vialatte de Saint Amant Roche Savine

1/ Prix Départemental d'Expression Ecrite de la Langue Française

Le 18 juin, Bernard DECORPS, Président de la section du Puy de Dôme des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA), Mme Josette SALVAT, M. Joël BEZY, secrétaire, Mme PEREZ, ont remis aux élèves de l'école élémentaire de La Forie, près d'Ambert, leurs diplômes du Prix Départemental d'Expression Ecrite de la Langue Française obtenu dans le cadre du concours national « Défense et Illustration de la Langue Française ».

Il s'agissait d'écrire une rédaction sur le thème : « Vous avez vécu un moment inoubliable, racontez-le ! ».

La classe entière a composé. Six copies ont été récompensées au niveau départemental. Il s'agit des copies de Julie Blanc, Mina Kahaloun, Zoé Durin, Emma Pillière, Léo Lopez, et Quentin Beaulaton.

Le jury départemental a souhaité décerner un diplôme à chacun des élèves sélectionnés ainsi qu'un livre. Des friandises ont été remises à l'ensemble des élèves de la classe. Un diplôme et un livre ont été remis à Mme Courtial, Professeur des Ecoles, pour la bibliothèque de l'école.



2/ Prix Départemental 2019 de la jeune poésie.

Le 18 juin, Bernard DECORPS, Président de la section du Puy de Dôme des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA), Mme Josette SALVAT, M. Joël BEZY, secrétaire, Mme PEREZ, ont été accueillis au Collège de Saint Amant Roche Savine par M. Tastet, Principal. Ils ont remis aux élèves de quatrième et à une élève de cinquième de M. Romain Desternes, leurs diplômes du Prix Départemental d'Expression Ecrite de la Langue Française obtenu dans le cadre du concours national « Prix de la jeune poésie ».

La classe entière de quatrième a composé. Trois copies ont été récompensées au niveau départemental.

Il s'agit des copies de Fanette BONACHERA (élève de cinquième), de Mickaël BARRI et de Thibault JOUBERT, tous deux élèves de quatrième.

Le jury départemental a souhaité décerner un diplôme à chacun des élèves sélectionnés ainsi qu'un livre. Des friandises ont été remises à l'ensemble des élèves de la classe. Un diplôme et un livre ont été remis à M. Tastet, Principal, pour le CDI du Collège.

